



plan de viabilité hivernale

Dans un souci de gestion et d'amélioration du service rendu à la population, un plan de viabilité hivernale à 4 niveaux a été élaboré et est appliqué sur l'ensemble de la commune.

Ce plan d'intervention a été élaboré avec le souci d'assurer de bonnes conditions de circulation au plus grand nombre et dans les meilleurs délais. Il fait suite à l'observation des phénomènes climatiques observés ces dernières années ainsi qu'aux difficultés d'approvisionnement en sel en pleine saison.

Le plan au recto fait apparaître en couleur les différents niveaux d'intervention :

le niveau 1 étant prioritaire et devant être maintenu dans les meilleures conditions possibles de circulation pendant toute la saison.

Le niveau 2, qualifié de niveau de desserte, ne sera entrepris qu'à l'obtention de conditions convenables de circulation sur le niveau 1.

Le niveau 3 concerne les rues à desserte plus sélectives ou résidentielles, il fera l'objet du passage des équipes d'intervention quand des conditions acceptables de circulation seront obtenues sur le niveau 2 et si les conditions le nécessitent.

Le niveau 4 concerne plus particulièrement les "écarts" qui ne seront traités qu'en cas de nécessité et au terme des actions menées sur les niveaux précédents.

La mise en action de ce plan va générer quelques contraintes pour certains d'entre nous et nous obligera à adopter d'autres habitudes lorsque de tels événements seront prévus, tel que

devoir stationner son véhicule à distance de son domicile, en un lieu plus praticable et moins escarpé, afin de se garantir de pouvoir se déplacer avec son véhicule dans l'attente du retour à la normale ou de l'intervention des équipes d'assistance.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Ville : www.ecrouves.fr ou contacter la Mairie au : 03 83 43 11 02.